PROCÈS-VERBAL de la cinq cent quatrième réunion du **COMITÉ EXÉCUTIF** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le lundi 14 septembre 2026 à 16 h 30 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

CONFIRMÉ LE 19 OCTOBRE 2026

Membres	**Présent**	**Absent**	**Membres**	**Présent**	**Absent**
CHAMPAGNE, Daniel Membre socio-économique et vice-président	X		PROULX, Pascal Membre socio-économique	X	
DUGUAY, Patrick Membre externe et président	X		Poste vacant	-	-
KAMMOUN, Manel Professeure	X		Poste vacant	-	-
LABERGE, Murielle Rectrice	X		-	-	-
Personnes convoquées	**Présent**	**Absent**	**Personne invitée**	**Présent**	**Absent**
GODMAIRE, Alain Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X		-	-	-
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim	X		-	-	-
Secrétaire générale	**Présent**	**Absent**	**Attachée d'administration**	**Présent**	**Absent**
OUELLET, Me Sophie	X		AUGER, Mireille	X	
**Absence motivée.*					

Le président, monsieur Patrick Duguay, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 30.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

Sur consentement des membres

2.- Procès-verbal :

2.1 Cinq cent troisième réunion (24 août 2026)

2.1.1 Adoption

2.1.2 Affaires en découlant

Affaires courantes

3.- Octroi d'un contrat de personne cadre contractuelle pour la direction administrative du Département des sciences infirmières

4.- Période d'information et questions

5.- Prochaine réunion (lundi 19 octobre 2026)

6.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbal :

2.1 Procès-verbal de la cinq cent troisième réunion (24 août 2026)

2.1.1. Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la cinq cent troisième réunion (24 août 2026), et ce, sans modification.

2.1.2. Affaires en découlant

En ce qui concerne le procès-verbal de la cinq cent troisième réunion (24 août 2026), les suites régulières ont été données.

3.- Octroi d'un contrat de personne cadre contractuelle pour la direction administrative du Département des sciences infirmières

Le 3 août dernier, le comité exécutif de l'UQO approuvait la mise en place d'un projet pilote en sciences infirmières (annexe 1), soit l'octroi d'un contrat à une personne ayant un statut de cadre contractuelle et dont la fonction est d'assurer la direction administrative en soutien au Département des sciences infirmières, au Module des sciences infirmières et aux unités de gestion des études de cycles supérieurs en sciences infirmières. Il est prévu que le contrat soit d'une durée de deux (2) ans à partir de l'entrée en fonction de la personne désignée.

Un affichage visant à trouver une candidate ou un candidat pour ce contrat a été lancé le 7 août 2026, à l'interne et à l'externe (annexe 1).

Le comité de sélection, composé de Mme Chantal Verdon, directrice du département des sciences infirmières, de Mme Sylvie Thibault, doyenne de la gestion académique, de M. Alain Godmaire, vice-recteur à l'administration et aux ressources, et de M. Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim, a reçu vingt-deux (22) candidatures, dont une (1) candidature interne qui a été retenue pour une entrevue.

Le comité exécutif est invité à autoriser l'octroi d'un contrat de personne cadre contractuelle pour la direction administrative du Département des sciences infirmières à la personne recommandée par le comité de sélection soit madame Marie-Pierre Hamel.

En réponse à une question sur les conséquences de la nomination de madame Hamel sur ses fonctions actuelles, le vice-recteur à l'administration et aux ressources précise que son entrée en fonction a été repoussée au 21 septembre prochain afin de permettre une transition. Madame Hamel continuera notamment d'assurer temporairement la supervision des ASAGES jusqu'à la mise en place d'une solution durable.

La rectrice fait savoir que des réflexions sont en cours quant à la structure de gestion à privilégier pour le campus de Saint-Jérôme. Le comité de direction se rendra sur place demain le 15 septembre afin de rencontrer les personnes employées, cadres et chargées de cours ainsi que le corps professoral afin de discuter des besoins du campus pour favoriser le développement de nos activités à Saint-Jérôme. L'affichage du poste de vice-rectrice ou vice-recteur laissé vacant à la suite du départ de Monsieur Adel El Zaïm est prévu à compter du 22 septembre.

Des échanges ont lieu concernant la situation du Département des sciences infirmières et l'ajout d'un poste de gestion. Le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim rappelle que cette mesure s'inscrit dans un projet pilote de deux ans visant à soutenir un département dont la charge de travail et les responsabilités sont particulièrement importantes. Il est également souligné que les défis observés dans ce secteur dépassent le cadre de l'UQO et sont observés dans d'autres établissements universitaires. L'administration poursuivra son accompagnement du département et assurera un suivi régulier de l'évolution de la situation.

Les membres soulignent l'importance d'effectuer des suivis réguliers afin de mesurer les retombées de la nouvelle organisation, notamment en ce qui concerne la formation, la réussite étudiante et l'atteinte de la mission du département.

La rectrice indique par ailleurs que l'embargo est toujours requis relativement à l'approbation de l'augmentation des virements interfonds de l'UQO pour l'exercice financier 2025-2026, adopté le 3 août dernier.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 503-CX-2380 concernant l'octroi d'un contrat de personne cadre contractuelle pour la direction administrative du Département des sciences infirmières; laquelle résolution est jointe en appendice et sous embargo.

4.- Période d'information et de questions

Aucune information n'est transmise.

5.- Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 19 octobre 2026 à 16 h 30.

6.- Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 17 h.

Original signé par :

Patrick Duguay, président
Me Sophie Ouellet, secrétaire générale